Image not found or type unknown

QUELLE ASSURANCE DOIT REGLER?

Par **didier19**, le **13/06/2012** à **13:21**

Bonjour,
QUELLE ASSURANCE DOIT REGLER LES DEGATS SUR UN VEHICULE ENTRANT DANS UNE PROPRIETE DONT LE PORTAIL OUVERT SE REFERME BRUSQUEMENT SUITE A UN COUP DE VENT ET OCCASIONNE LE BRIS D'UNE VITRE, L'ENFONCEMENT DE LA PORTIERE ET DES RAYURES SUR LA CARROSSERIE? EST-CE L'ASSURANCE DU PROPRIETAIRE DES LIEUX OU CELLE DU VEHICULE?
MERCI D'AVANCE.
DIDIER

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés